

VDEF

COMMUNE DE DOUAI

Avis d'enquête publique

Modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°1757 du 23 octobre 2025 le maire de Douai a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun du plan local d'urbanisme.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Jean AURAN en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera **du 13/11/2025 à 14h au 01/12/2025 à 12h**.

Un registre en ligne est mis en place à l'adresse suivante :

<https://www.mesideespourdouai.fr/>

Le commissaire enquêteur recevra les :

- **jeudi 13 novembre 2025, de 14h à 17h**
- **vendredi 21 novembre, de 14h à 17h**
- **lundi 1er décembre, de 9h à 12h**

aux bureaux des services techniques de la ville (accueil voirie), au 31 rue Gambetta - 59500 DOUAI

Les dossiers de la modification du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant 19 jours consécutifs dans ces même lieux, aux horaires d'ouverture des locaux.

Cet avis est affiché en mairie et peut être consulté sur le site internet de la ville.

Au terme de l'enquête, la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, sur le site internet de la ville.

V1

COMMUNE DE DOUAI

Avis d'enquête publique

Modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°1757 du 23 octobre 2025, le maire de Douai a ordonné l'ouverture à l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de Douai.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Jean AURAN en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera **du 13/11/2025 à 14h au 01/12/2025 à 12h**.

Les contributions pourront se faire :

- Via un registre en ligne accessible à l'adresse suivante : <https://www.mesideespourdouai.fr/>
- Sur registre papier disponible tout au long de l'enquête aux bureaux des services techniques de la ville (accueil voirie), au 31 rue Gambetta - 59500 DOUAI, aux horaires d'ouvertures habituels (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h)
- Lors des **permanences du commissaire enquêteur, en salle de réunion "voirie"**, située au **31 rue Gambetta - 59500 DOUAI** :
 - **Le jeudi 13 novembre 2025, de 14h à 17h**
 - **Le vendredi 21 novembre, de 14h à 17h**
 - **Le lundi 1er décembre, de 9h à 12h**

Le dossier de modification de droit commun du PLU sera disponible et consultable durant les 19 jours consécutifs d'enquête publique en version numérique sur le site

<https://www.mesideespourdouai.fr/> (24h/24) et en version papier, aux bureaux des services techniques de la ville (accueil voirie), au 31 rue Gambetta - 59500 DOUAI, aux horaires d'ouvertures habituels (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h)

Cet avis est affiché en mairie et peut être consulté sur le site internet de la ville.

Au terme de l'enquête, la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération en conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, sur le site internet de la ville.

